

TAXES MUNICIPALES 2021

Les comptes de taxes seront envoyés avant le 1^{er} mars. Un document expliquant le budget 2021 sera dans cet envoi.

Les membres du conseil ont opté, cette année, pour un gel des taux de taxes.

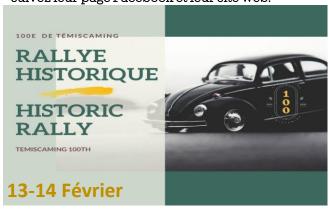
Les paiements sont dus les 31 mars, 31 juillet et 31 octobre 2021. Si vous éprouver des difficultés à faire vos paiements aux dates exigées, veuillez communiquer avec le département de la comptabilité afin de prendre une entente de paiement.

Vous déménagez? Il est de votre responsabilité de nous fournir votre nouvelle adresse. Un courriel doit être envoyé à secretaire@temiscaming.net indiquant votre nom, adresse de votre propriété, votre numéro de matricule (optionnel) et la nouvelle adresse pour la réception du compte de taxes.

CENTENAIRE DE LA VILLE!

La pandémie n'aura pas raison des festivités du centenaire. Certes, quelques modifications devront être apportées afin de respecter les consignes de la santé publique. Le comité est déterminé à offrir une année 2021 mémorable!

Pour être à l'affut de toute la programmation suivez leur page Facebook et leur site web.



Afin de respecter les mesures gouvernementales contre la COVID-19, vous devrez effectuer le rallye en voiture et répondre à notre questionnaire, qui comprendra 21 questions à propos de l'histoire de notre belle Ville!

Les questionnaires seront disponibles sur la page Facebook, sur le site web et dans une boite dédiée au Centre.

Nous espérons que cette activité saura vous plaire et vous distraire durant ces temps si incertains!

RÉTROSPECTIVE 2020

L'année 2020 fût une année productive malgré les circonstances. Voici quelques travaux accomplis :

- Resurfaçage du chemin Kipawa entre Letang et le pont Lumsden
- Resurfaçage de la halte routière à la pharmacie
- Resurfaçage de l'avenue Thorne entre l'avenue Riordon et la rue Boucher
- Démolition de la "Pump house"

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Pour l'exercice financier 2021, les élus seront rémunérés selon le règlement #660.

I I	Maire	Conseillers
Salaire	18 800,04 \$	6 266,67\$
Allocation de	9 400,02 \$	3 133,34 \$
Total	28 200,06 \$	9 400,01 \$

ÉLECTION 2021

Devenir une élue ou un élu municipal

Le sens de la collectivité, l'écoute, le goût de l'engagement et la capacité d'analyse sont des qualités essentielles au rôle d'élu. Les élus municipaux sont des personnes actives dans leur communauté et contribuent au développement de celle-ci.

Si vous souhaitez mettre vos talents et vos compétences au profit de votre municipalité, vous aimez travailler pour le bien commun, vous désirez faire valoir les intérêts des citoyennes et citoyens et participer à la prise de décision, vous avez ce qu'il faut pour poser votre candidature.

Les municipalités sont de véritables gouvernements de proximité. Elles offrent un environnement des plus attrayants à celles et ceux qui souhaitent s'engager.

MRCT – PROGRAMME PRÉVENTION INCENDIE

Simple rappel aux citoyens qui ont reçu de la part de la MRCT un formulaire d'auto-évaluation, de le retourner le plus vite possible. En date d'aujourd'hui, seulement 50 propriétés sur 300 ont retourné leur formulaire.